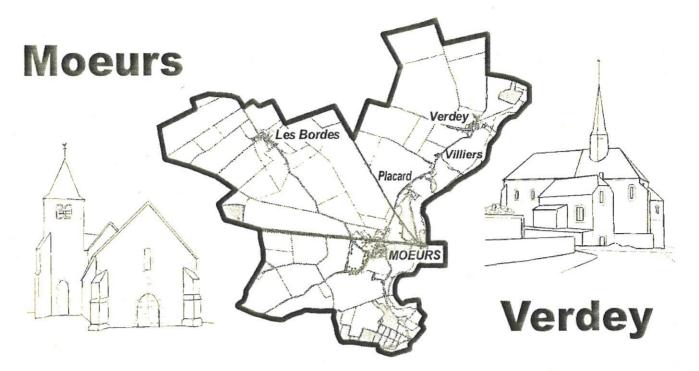
INFO DE LA COMMUNE

JUIN / JUILLET 2006



LP.N.S.

MAIRIE tél./Fax: 03.26.81.48.24

Permanences du secrétariat de mairie : Lundi : 9 h 30 à 11 h 30 - Mercredi : 17 h à 19 h

LES FESTIVITES DU 14 JUILLET

La municipalité invite tous les habitants à participer aux festivités gratuites du 14 juillet Le maire et les membres de la commission animation et fêtes seront heureux de vous accueillir à la salle communale à partir de :

15 A 30

l'après-midi commencera par la dégustation de la rondelle, du fromage et des pâtisseries, le tout offert par la commune.



Au cours de l'après-midi, des jeux pour les enfants et pour les adultes, vous seront proposés par les sympathiques animateurs. Un panier garni sera mis en jeu.



En fin de journée, pour continuer ensemble, René et Pascal, nos dévoués DJ, animeront le bal populaire du 14 juillet.

Comme les années précédentes, plus tard en soirée, nous vous inviterons à la grillade-party sur la terrasse de la salle communale.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre pour passer un agréable moment.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets volumineux se fera le :

Vendredi 30 juin 2006

Sortir vos objets la veille au soir.

BUDGET 2006-

Lors de la réunion du conseil municipal du 5 avril 2006, les élus ont voté à l'unanimité le budget 2006 comme suit :

A titre indicatif, voici quelques chiffres arrondis sur les tableaux suivants:

Section de fonctionnement

DEPENSES: 227.851,00 euros

RECETTES: 227.851,00 euros

DEPENSES DE FONCTIONNMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES: 117.589,00 €	IMPOTS et TAXES 87.212,00 €	
(eau, électricité, éclairage public, téléphone, carburant, fournitures administratives, entretien voies et réseaux, entretien matériel et bâtiments communaux, primes d'assurances)	(Taxes d'habitations, taxes foncières sur le bâti, taxes foncières sur le non bâtis, taxes professionnelles, taxes sur les ventes de biens privés).	
CHARGES de PERSONNEL : 43.710,00 €	DOTATIONS, Subventions : 68.643,00 €	
(rémunérations du personnel, cotisations, caisse de retraite)		
CHARGES de gestions courantes : 39.457,00 €	PRODUITS de gestions courantes : 12.000,00 €	
(Indemnités des élus, subventions obligatoires telles que : service incendie départemental, syndicat intercommunal scolaire, subvention écoles publiques, subventions diverses, C.C.A.S)	(Locations de la salle communale et des Loyers des bâtiments communaux).	
CHARGES FINANCIERES: 4.995,00 €	VENTE de PRODUITS : 1.043,00 €	
(Remboursement intérêts des emprunts)	(Utilisation domaine public : Fr. Télécom, syndicat d'électrif.)	
Virement section investissement : 22.100,00 €	RESULTAT 2005 reportés : 58.953,00 €	

Section d'investissement

DEPENSES: 39.726,00 euros

RECETTES: 39.726,00 euros

(Dépenses réelles, hors affectation résultat)

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
DEPENSES EQUIPEMENT :	23.226,00 €	RECETTES FINANCIERES:	22.100,00€
Travaux en prévision :		RESTE à réaliser :	15.036,00€
 Etude assainissement. Aménagement paysager. Eclairage public, sécurité incendies. Etude d'achat d'un columbarium. 		RECETTE EQUIPEMENT : (Subventions diverses versées à la commune).	2.000,00 €
DEPENSES FINANCIERES :	16.500,00 €	RECETTES F.C.T.V.A.:	590,00€
(Remboursement du capital des emprunts.) Les emprunts : terrain et salle communale).		(T.V.A. récupérées.)	

SUVENTION ACCORDEE AUX SCOLAIRES

A la réunion du conseil municipal du 5 avril 2006, les élus ont voté à l'unanimité, une augmentation de la subvention scolaire octroyée à nos jeunes potaches du village, dans le cadre des voyages scolaires.

Elle passe de 45 € à 50 € par enfant et par an.

Certaines conditions sont nécessaires pour en bénéficier. Le montant du séjour doit être supérieur à 50 €. Etre scolarisé en primaire, collège ou être lycéen. La demande doit être adressée par l'enseignant à la mairie. Celle-ci devra comporter le (ou les) nom (s) de l'élève, le coût par enfant, la durée, la date du séjour. Cette subvention est versée directement à l'établissement scolaire.

LES SUBVENTIONS COMMUNALES

Chaque année, lors du vote du budget, les élus décident du montant versé aux différentes associations. Pour certains organismes auxquels adhère la commune, les participations (parfois obligatoires) sont déterminées au nombre d'habitants ou au nombre d'enfants... Ci-dessous la liste des associations et organismes avec leur subvention annuelle attribuée par le conseil municipal pour l'année 2006.

Les participations aux organismes		Les subventions aux associations	
	Montant		Montant
Syndicat intercommunal de la	2.000 €	Voyages scolaires (primaire,	900 €
vallée du Haut-Morin		collège, lycéens)	
Syndicat intercommunal des	3.000 €	Ecole St-Denis, participation	2.000 €
transports scolaires		aux frais scolaires	
Participation aux frais	8.500 €	CLIC: centre local	300 €
scolaires versée aux écoles		d'information et de coordination	
publiques de Sézanne.		gérontologique.	
Association pays de Brie et	114 €	Amicale des sapeurs-pompiers	850 €
Champagne		de Mœurs-Verdey	
* Centre communal d'action	2.000 €	Amis de nos églises	31 €
sociale de Mœurs-Verdey			
* Somme permettant l'achat des		Mondement 14	31 €
colis et le repas des anciens,		Souvenir français	31 €
participation financière aux		Téléthon	31 €
déplacements pour les aides à		Association La Moeurinoise	437 €
domicile.		Ecole de musique de Sézanne	50 €
		Sud-Ouest Marnais initiative	57€
		FREPE d'Esternay	50 €

LE SOUS-PREFET A MŒURS-VERDEY

Le sous-préfet d'Epernay, Mr Vianney SEVAISTRE est venu à la rencontre des élus de la commune courant mai. Cette visite à l'initiative du représentant de l'état avait pour but de faire le point sur l'intercommunalité avec les communes non adhérentes à une communauté de communes. Le conseil municipal n'est pas hostile à l'adhésion à la communauté de communes des côteaux sézannais, mais se donne le temps de la réflexion. Les élus ont profité de son passage pour lui présenter quelques dossiers : le projet d'assainissement individuel, le futur lotissement et la sécurité de RN4 qui traverse notre commune, sur ce point, il a indiqué qu'il y a peu d'espoir de voir rapidement le doublement de cette nationale dans le canton. Quant à la déviation de Mœurs....

ETAT CIVIL

(De janvier à juin 2006)

Décès:

Madame José DUCHEMIN, s'est éteinte à l'hôpital de Créteil (94), le 3 juin 2006, à l'âge de 64 ans.

AUBORD DE L'EAU

Notre commune adhère depuis 2000, au syndicat intercommunal de la Vallée du Haut-Morin (SIVHM), basé à la Ferté-Gaucher (77). Comme pour chaque syndicat, il y a des délégués communaux qui sont Nathalie DANAU, Frédéric BOLLOT, Michel ROGER DE VILLERS.

Le SIVHM gère l'entretien des berges de la rivière du Grand-Morin, de Lachy à la Ferté-Gaucher. Ce cours d'eau prend sa source sur la commune de Lachy. Il traverse notre territoire sur 6 Km environ. La rivière passe à Verdey, puis à Mœurs, elle délimite notre territoire avec celui de Sézanne, puis elle se dirige vers la commune de Vindey et du Meix-Saint-Epoing. Sur notre périmètre la longueur des berges est estimée à 9500 mètres.

En 2004, le syndicat de la Vallée du Haut-Morin a entrepris d'importants travaux de restauration et d'entretien sur les berges du Grand-Morin. Chaque commune traversée par la rivière a participé au financement. Pour Mœurs-Verdey, notre participation financière s'est élevée à hauteur de 11352 € ttc. Des subventions, versées par l'agence de l'eau ainsi que le retour de T.V.A. viendront diminuer la facture d'environ 40%.

De plus, les frais de fonctionnement et d'entretien de cet organisme se répartissent annuellement entre les communes adhérentes. Pour 2006, notre participation est de 2000 €.

...........

BALADE ET PIQUE-NIQUE

Par un beau dimanche ensoleillé, une trentaine de Moeurinois et de Moeurinoises se sont baladés vers le hameau de Verdey. Tout en discutant sur l'histoire du village avec les uns et les autres, ils sont vite arrivés à destination. Les promeneurs du dimanche ont commencé par visiter la vieille église, puis le lavoir fleuri et « habité » par des truites. Tous et particulièrement les enfants étaient attirés par les paons, les magnifiques cygnes et les canards indiens de Francis Evrard. Celui-ci a expliqué que les sources de Verdey servaient, autrefois, à alimenter le moulin du village.



Ensuite, les marcheurs se sont dirigés vers la pâture de Mr Monsus, pour visiter les anciennes constructions du captage des sources qui alimentaient la ville de Sézanne.

Tout d'abord on a pu voir un profond puits en pierre, puis le fameux tunnel voûté, tout en brique. Même les « anciens » de Verdey ne l'avaient jamais vu! Après une halte rafraîchissante sur la place, retour vers Mœurs. A l'ombre des arbres, les membres de l'association offraient l'apéritif aux personnes présentes avant le pique-nique. Une superbe journée qui s'est déroulée en toute convivialité et s'est achevée autour d'une coupe de champagne offerte par la famille Bollot.

L'association La Moeurinoise vous donne rendez-vous le DIMANCHE 10 SEPTEMBRE pour son vide-grenier annuel.

ENDUISAGES

Plusieurs entreprises ont été consultées pour le programme d'enduisage 2006 des rues de la Joignotte, du Village, des Pantes et la rue Massez au hameau des Bordes. Le choix du conseil municipal s'est porté sur le parc de l'Equipement pour un montant de 19.911 €. Une subvention de 24 % sera versée par le département.